

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2018 - (N° 269)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 349

présenté par

M. Guy Bricout, Mme Auconie, Mme Magnier, Mme Firmin Le Bodo, M. Christophe, Mme Sage,
Mme Brenier, M. Morel-À-L'Huissier et M. Pancher

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 51, insérer l'article suivant:**

Amendement irrecevable au titre de l'article 40 de la constitution.